

Entente sur les règles concernant les candidats de Pearson VUE

Merci de prendre connaissance de la présente entente concernant les règles d'examen, puis de la signer. Si vous avez des questions, communiquez avec l'administrateur d'examen. Dans le présent document, le terme « administrateur d'examen » désigne également les surveillants d'examen.

1. Les articles personnels, notamment les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les assistants personnels numériques ou autres dispositifs électroniques, les téléavertisseurs, les montres, les portefeuilles, les sacs, les manteaux, les armes à feu ou autres armes, les chapeaux (sauf si la tête est couverte pour des raisons religieuses), les sacs, les manteaux, les vestes, les étuis à lunettes, les stylos ou les crayons sont **interdits** dans la salle d'examen. Les barrettes ou pinces à cheveux de plus de 1/4 pouce (1/2 centimètre) de largeur et les bandeaux de plus de 1/2 pouce (1 centimètre) de largeur sont **interdits** dans la salle d'examen. Les bijoux de plus de 1/4 po (1/2 centimètre) de largeur pouvant être retirés sont **interdits** dans la salle d'examen. Les livres et les notes sont **interdits** dans la salle d'examen, à moins qu'ils soient autorisés par le responsable d'examen. Vous devez ranger tous vos articles personnels dans un emplacement verrouillé, comme indiqué par l'administrateur d'examen, ou les laisser dans votre véhicule. Si vous refusez de ranger vos articles personnels, vous ne serez pas autorisé à passer l'examen et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Vous devez éteindre tous vos appareils électroniques avant de les ranger dans l'emplacement verrouillé désigné.
2. On vous demandera de vider le contenu de vos poches et d'autoriser l'administrateur d'examen à vérifier que rien ne s'y trouve. Si vos cheveux couvrent vos oreilles, vous devrez peut-être les découvrir afin que l'administrateur d'examen puisse vérifier que vous ne portez aucun dispositif Bluetooth. L'administrateur d'examen vous demandera peut-être également de remonter vos manches pour vérifier que rien n'est inscrit sur vos bras. Avant d'entrer dans la salle d'examen, on vous demandera de procéder vous-même à une fouille sommaire (par exemple : bras, jambes, taille) pour montrer que vous n'avez rien dissimulé à même le corps. Le centre d'examen n'assume aucune responsabilité concernant les articles personnels perdus, volés ou égarés. **Il est INTERDIT d'étudier dans le centre d'examen.**
3. Certains responsables d'examen demandent aux administrateurs d'examen de prendre une photographie numérique ou d'obtenir la signature numérique, et pourraient authentifier votre pièce d'identité de façon numérique. L'objectif consiste à vérifier l'identité de tous les candidats et à protéger la sécurité et l'intégrité de l'examen. Si nécessaire, l'administrateur d'examen prendra votre photo ou demandera votre signature avant de vous laisser entrer dans la salle d'examen. Vous acceptez qu'en cas de problème durant le contrôle effectué avant l'entrée dans la salle, l'accès à la salle d'examen vous sera peut-être refusé. Vous ne serez pas nécessairement autorisé à repasser l'examen ultérieurement, et vous perdrez les frais d'inscription à l'examen.

Les obligations en matière de vérification de l'identité sont établies par le responsable d'examen. L'administrateur d'examen n'a aucune marge de manœuvre lui permettant d'assouplir, d'écourter ou de renforcer les contrôles. Lorsque vous aurez pris place dans la salle d'examen, l'administrateur d'examen vous remettra le matériel autorisé par le responsable d'examen. Vous pourrez utiliser ce matériel pour prendre des notes ou faire des calculs, et vous recevrez tout autre matériel indiqué par le responsable d'examen. **Il est interdit de quitter la salle d'examen avec le matériel qui vous a été remis ou de commencer à écrire sur votre tableau de notes effaçable avant le début de l'examen.** Si vous avez besoin de matériel supplémentaire durant l'examen, levez la main. Vous devez immédiatement retourner tout le matériel à l'administrateur d'examen à la fin de l'examen.
4. L'administrateur d'examen vous connectera au poste de travail qui vous a été attribué. Vous devrez vérifier que vous vous apprêtez à passer l'examen auquel vous êtes inscrit. Sauf instruction contraire, vous devrez rester à la place qui vous a été attribuée jusqu'à ce qu'un administrateur d'examen vous accompagne hors de la salle.
5. Il est interdit de communiquer avec d'autres candidats après l'entrée dans la salle d'examen. Tout comportement frauduleux, menaçant ou perturbateur en salle d'examen risque de donner lieu à la fin de votre examen, d'invalider vos résultats ou de vous empêcher de repasser l'examen ultérieurement.
6. Vous acceptez qu'il est interdit de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou de faire du bruit qui dérange les autres candidats durant l'examen.
7. Vous serez surveillé en tout temps pour assurer un niveau de sécurité élevé durant l'examen. Il est possible qu'un enregistrement vidéo et audio soit effectué.
8. Avant le début de l'examen, on vous remettra peut-être une entente de confidentialité ou un autre énoncé relatif à la sécurité. Dans ce cas, vous devrez lire et accepter les modalités d'un tel document dans le délai imparti (s'il y a lieu) avant de pouvoir passer l'examen. Si vous refusez les modalités, vous ne pourrez pas passer l'examen et vous risquez de perdre vos frais d'inscription associés. Si vous sélectionnez l'option « REFUSER », l'examen prendra fin immédiatement.

9.	Les règles concernant les pauses sont établies par le responsable d'examen. Certains examens pourraient inclure des pauses. Le cas échéant, les instructions apparaîtront à l'écran de l'ordinateur en temps opportun. Il est important de noter que l'arrêt ou non du temps de l'examen dépend de la politique du responsable d'examen. Si vous prenez une pause non programmée à tout autre moment ou si vous prenez une pause durant un examen pour lequel aucune pause n'est prévue, le temps de pause ne sera pas décompté du temps alloué à l'examen. L'administrateur d'examen mettra votre poste de travail en pause et vous devrez emporter votre pièce d'identité avec vous en quittant la salle. L'administrateur d'examen vérifiera ensuite votre pièce d'identité avant de vous raccompagner à votre place et de vous permettre de reprendre l'examen.
10.	Si vous prenez une pause prévue ou imprévue, vous DEVEZ obtenir l'autorisation de l'administrateur d'examen avant d'accéder à des articles personnels qui ont été rangés (sauf s'il s'agit d'articles de confort, de médicaments ou de nourriture). Sauf autorisation spécifique du responsable d'examen, il est interdit d'accéder entre autres aux articles personnels suivants durant les pauses imprévues ou prévues à l'horaire : téléphones mobiles, notes d'examen et guides d'étude.
11.	Vous devez quitter la salle d'examen pour toutes les pauses. Si vous voulez quitter le centre d'examen durant une pause, vérifiez auprès de l'administrateur d'examen si le responsable d'examen autorise les candidats à quitter l'édifice.
12.	Vous devez vous soumettre à tous les contrôles à l'entrée et à la sortie de la salle d'examen, tel que le responsable d'examen les a définis. Vous devrez peut-être notamment présenter une pièce d'identité avant de quitter la salle d'examen, puis avant d'y retourner. Avant de réintégrer la salle d'examen, on vous demandera encore de procéder vous-même à une fouille sommaire (par exemple : bras, jambes, taille) pour montrer que vous n'avez rien dissimulé à même le corps. Sauf instruction contraire, l'administrateur d'examen vous accompagnera au poste de travail qui vous a été attribué et vous permettra de reprendre l'examen.
13.	En cas de problème, de distraction, de question ou de préoccupation, levez la main pour demander l'aide de l'administrateur d'examen. L'administrateur d'examen ne peut pas répondre aux questions portant sur le contenu de l'examen. En cas de problème lié à une image ou à une question de l'examen, prenez note du numéro de la question (s'il est disponible) pour signaler le problème et demander à ce qu'il soit passé en revue.
14.	Une fois l'examen terminé, on vous demandera peut-être de répondre à une évaluation facultative à l'écran.
15.	Sauf instruction contraire, vous devez lever la main lorsque vous avez terminé l'examen. L'administrateur d'examen vérifiera que la session d'examen est bien terminée sur votre poste de travail. Selon le type d'examen, le responsable d'examen peut décider si votre résultat s'affichera ou non sur l'écran de l'ordinateur à l'issue de l'examen. Vous recevrez peut-être un rapport imprimé indiquant votre résultat ou un avis de confirmation indiquant que vous avez passé l'examen du programme. Si vous recevez un document imprimé, vous devez de nouveau présenter votre pièce d'identité à l'administrateur d'examen et retourner tout le matériel qui vous a été remis avant le début de l'examen. Vous ne devez pas laisser ce matériel à votre poste de travail une fois l'examen terminé.
16.	Il est interdit de quitter le centre d'examen en emportant des copies des questions ou des réponses. Il est interdit de divulguer une ou plusieurs questions de l'examen que vous venez de passer ou d'en discuter avec quiconque. Si vous ne respectez pas les présentes règles, si vous modifiez le système de l'ordinateur ou si l'on vous soupçonne de triche, des mesures appropriées seront prises. Le responsable d'examen pourrait notamment tenter des poursuites à votre encontre.

Votre confidentialité: Les résultats de l'examen seront chiffrés et transmis à Pearson VUE ainsi qu'au responsable d'examen. Le centre d'examen ne conserve aucune information, si ce n'est la date et le lieu de l'examen. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la Politique de protection des données personnelles et de gestion des cookies de Pearson VUE disponible à l'adresse www.pearsonvue.com, ou composez le numéro du centre d'appel de Pearson VUE

En signant le présent document ou en donnant ma signature électronique :

- J'autorise explicitement Pearson VUE à conserver mes données personnelles ainsi que les réponses données à l'examen et à les transmettre à Pearson VUE aux États-Unis ainsi qu'au responsable d'examen (l'un ou l'autre pouvant être situé à l'extérieur du pays dans lequel je passe l'examen).
- Je comprends les renseignements ci-dessus et j'accepte d'observer ces règles ainsi que toute autre règle du programme à laquelle j'ai consenti lors de mon inscription à cet examen.
- Je comprends que si je ne respecte pas les règles ou si on me soupçonne d'avoir triché ou manipulé le système de l'ordinateur, la situation sera signalée à Pearson VUE ainsi qu'au responsable d'examen. Je comprends et je reconnais que les résultats de mon examen risquent d'être invalidés, que le responsable d'examen peut prendre d'autres mesures (notamment révoquer ma certification), et que je ne serai pas remboursé des frais d'inscription à l'examen.

Nom (en lettres d'imprimerie) : _____ Date : _____

Signature _____ Examen : _____